

Sainte Madeleine-Sophie Barat, une Jovinienne dans le monde, le grand monde

Bernard RICHARD

Les grandes lignes de la vie de sainte Madeleine-Sophie Barat sont bien connues à Joigny, sa ville natale, et ont souvent été présentées dans des publications tant laïques que religieuses. Aujourd'hui la personne-ressource principale en est une religieuse du Sacré-Cœur, Monique Luirard, agrégée d'histoire et docteur ès lettres, qui fut très active dans l'annonce de l'installation des reliques de la sainte le 19 juin 2009 en l'église Saint-François-Xavier (Paris VII^e, en face de l'ancienne maison mère parisienne de la Société du Sacré-Cœur (aujourd'hui musée Rodin, rue de Varenne, et lycée Victor-Duruy, boulevard des Invalides, dans le beau VII^e arrondissement).

Les sources de l'histoire de Madeleine-Sophie Barat et de sa fondation sont très nombreuses, ne serait-ce que parce que sa correspondance, conservée surtout à Rome et Poitiers, est immense, formée de milliers de lettres écrites et reçues, dans le beau style élégant et sentimental de l'époque.

Nous sommes parti, pour l'essentiel, des ouvrages suivants : deux ouvrages d'inspiration religieuse, pieuse littérature, *Histoire de Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur* par Mgr Louis Baunard (futur recteur de l'université catholique de Lille, 1876, 2 vol.) et *Madeleine-Sophie Barat (1779-1865). Une éducatrice au cœur du monde, au cœur du Christ*, par Monique Luirard (1999, éd. Nouvelle Cité, coll. *Historique*, en vente au Centre Sophie-Barat à Joigny) ; deux biographies, l'une hagiographique et publiée l'année de la canonisation, *Sainte Madeleine-Sophie Barat (1779-1865)* par Geoffroy de Grandmaison, 1925, et l'autre universitaire, *Madeleine-Sophie Barat. Une vie (1779-1865)*, éd. du Cerf, coll. *Biographie*, Paris, 2004 (en anglais, 2000), par Phil Kilroy, une chercheuse irlandaise de l'université de Cork ; enfin deux travaux de spécialistes de l'enseignement féminin au XIX^e siècle, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, éd. Hachette, coll. *Le temps et les Hommes*, Paris 1979, par Françoise Mayeur, une pionnière

longtemps enseignante à Lille (comme Mgr Baunard et, plus tard, Monique Luirard) et *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX^e siècle*, éd. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007 (en anglais 2005, University Park, Pennsylvanie), par Rebecca Rogers, universitaire franco-américaine. En nous appuyant sur ces travaux, nous allons tenter de « contextualiser » la vie de la sainte jovinienne de replacer celle-ci dans le contexte de son temps : histoire d'une sainte dans son temps, mais pas histoire sainte.

*Madeleine Sophie Barat, par M. Ponte en 1928.
Une icône jovinienne, image pieuse
qui devint ensuite une carte postale.*

Après des vœux de religieuse prononcés à Paris le 21 novembre 1800 (d'où l'ouvrage de Phil Kilroy, commandé pour le bicentenaire), Madeleine-Sophie Barat, fille d'un honnête tonnelier de Joigny, paroisse Saint-Thibault, va jouer, dans la cour des grands, des Grands, l'essentiel de sa longue vie en tant que supérieure puis supérieure générale d'une congrégation religieuse enseignante.

Cette congrégation, après divers avatars (les Dames de la Foi, les Dames de l'Instruction chrétienne...), prit le nom de Société du Sacré-Cœur (titre qui, sous la Révolution et l'Empire, évoquait par trop l'insigne des révoltés vendéens réabilités et honorés ensuite par la Restauration) et se donna des statuts et un règlement, en 1815, inspirés et rédigés par deux jésuites, le père Joseph Varin et le père Julien Druilhet. La Compagnie de Jésus (les jésuites), abolie par le pape en 1773 sur pression de divers monarques, venait d'être rétablie en août 1814 par le pape Pie VII, dès son retour à Rome. Fondée par Ignace de Loyola au XVI^e siècle, elle avait dans l'organisation de la vie religieuse des caractéristiques propres, très différentes de celles de la vie monastique : pas d'obligation de clôture, grande possibilité de déplacements et de contacts avec les laïcs, qui forment le public-cible de son action. Ajoutons que les jésuites s'adressaient de façon prioritaire aux dirigeants, aux classes dirigeantes. Ce sont ces traits qui inspireront dès sa fondation la future institution féminine de Madeleine-Sophie Barat, d'autant que ce sont des jésuites, de futurs jésuites, qui en fixeront les buts. L'institution était consacrée à



*Sainte Madeleine Sophie à 16 ans,
dans sa petite chambre de Joigny*

l'adoration du cœur sacré de Jésus et à l'éducation des « jeunes personnes du monde » :

« L'éducation chrétienne des jeunes personnes du monde est le premier et le plus important moyen qu'emploie la Société pour honorer le divin cœur de Jésus, auquel elle est consacrée ; toutes les maisons de la Société tendent à ce but, en ouvrant des pensionnats aux jeunes personnes, parmi lesquelles on n'admettra pas d'externes [être loin des tentations du monde extérieur] » (*Règlement de 1815*). Le texte dit encore : « Il faudra leur faire apprendre tout ce qu'il leur importe de savoir dans la conduite de la vie et l'agrément de la bonne société ».

Dans une conférence faite en 1843 devant les maîtresses du pensionnat d'Amiens, Madeleine-Sophie Barat, revenant sur les finalités de la Société du Sacré-Cœur, en rappelait l'origine (Monique Luirard, p. 140) :

« Les pauvres ne manquaient pas alors de secours [de soutien religieux, lors de la fondation de la Société], mais la haute classe de la société était tout à fait négligée [dans le domaine de la religion], c'est donc pour elle que nous avons été établies. L'œuvre des orphelines, celle des pauvres est excellente, ce n'est pas précisément pour cela que les premiers membres ont sacrifié leur attrait pour la vie contemplative du Carmel, c'est pour des enfants qui, destinées à tenir un haut rang dans le monde, ont besoin d'une instruction chrétienne plus solide, d'un fond de piété plus affermi pour les soutenir au milieu des dangers qui les attendent ».

Certes et comme le souhaita toujours l'humble fondatrice, chaque création d'un pensionnat fut généralement accompagnée de celle d'une école gratuite pour jeunes filles pauvres (pour une éducation élémentaire, voire professionnelle) et, si les circonstances du moment l'imposaient, d'un orphelinat. Mais la fondatrice s'affirme nettement comme une *petite sœur des riches*, de ces pauvres filles de riches à l'instruction chrétienne « tout à fait négligée ».

C'est bien ce « crâneau » spécifique choisi par la congrégation du Sacré-Cœur qui fait son originalité au XIX^e siècle par rapport aux autres congrégations enseignantes féminines, même si, avec nos critères du XXI^e siècle, nous serions tentés de critiquer ce choix. Cette critique serait de notre part une méconnaissance de l'esprit du XIX^e siècle et donc un grave anachronisme.

La vocation première et la réputation des Dames du Sacré-Cœur furent l'éducation (payante et secondaire) des jeunes filles de « la haute classe de la société ». Selon l'impulsion première donnée en accord avec les finalités spécifiques des jésuites, le but était d'agir auprès de ces « jeunes personnes du monde », de ces « enfants destinées à tenir un haut rang dans le monde ». Ainsi serait formée une élite chrétienne qui, elle-même, agirait sur l'entourage immédiat, la « bonne société », puis, comme par capillarité descendante, sur l'ensemble de la société, de haut en bas, conformément à l'action qu'on peut mener dans une société à base

inégalitaire. Mais l'abandon des croyances religieuses par la noblesse, abandon sensible à partir du XVIII^e siècle, était considéré comme le premier mal à soigner.

En 1925, Geoffroy de Grandmaison exprimait bien les finalités de la Société du Sacré-Cœur, tout en révélant sa propre imprégnation idéologique très réactionnaire en des termes crus et dignes de l'être :

« Cette chimère d'égalité, qui entête le monde depuis cent ans, et qui jette pêle-mêle riches et pauvres dans le monde de ses écoles, d'où sortent les déclassés et les révoltés, n'avait pas de prise sur le bon sens religieux de Mme Barat. Elle pratiquait trop la charité chrétienne pour s'illusionner devant le décor d'une fraternité qui aboutit à la haine sociale.

La composition *select*, comme disent les Anglais, des pensionnats du Sacré-Cœur, trouve donc son explication dans cette pensée : élever la jeune fille du monde avec l'éducation et l'instruction appropriées à son rang, la préparer à user de ce rang pour faire plus de bien, développer autour d'elle la piété et la foi, fonder une famille chrétienne, demeurer au foyer l'appui intelligent de son mari, la tutrice morale de ses enfants.

Pour le succès de telles maisons, à tous les degrés du professorat et de la surveillance, des maîtresses de bonne race et de bon ton conviennent ».

Ces pensionnats sont destinés, dit le *Règlement de 1815*, à donner une « éducation chrétienne ». L'expression est un peu redondante parce que, avant l'action des ministres Victor Duruy (1867, Second Empire) puis Camille Sée (1880, Troisième République), l'enseignement secondaire des jeunes filles était automatiquement chrétien, dans des pensionnats laïques comme religieux, l'Université se concentrant sur l'éducation des seuls garçons. Victor Duruy crée par circulaire du 30 octobre 1867 des cours secondaires pour jeunes filles aisées, cours donnés en principe par 3 000 enseignants de l'Université impériale, c'est-à-dire par des professeurs de l'enseignement public secondaire ou supérieur. Cette initiative, jugée « intempestive » par l'Église, suscite une violente campagne des milieux catholiques qui font donner Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, pédagogue de l'école confessionnelle et illustre initiateur du procès en canonisation de Jeanne d'Arc. Dans sa *Première Lettre contre l'enseignement secondaire [public] des filles* (1867), l'évêque emploie une expression qui fit mouche, chez ses partisans comme ses adversaires, disant que « les jeunes filles sont élevées sur les genoux de l'Église », sous-entendu « et doivent le rester ». Victor Duruy en perd son portefeuille, en 1869, mais, justice immanente, c'est un lycée de jeunes filles portant son nom qui est installé, en 1912, dans les murs de l'ancienne maison-mère du Sacré-Cœur, boulevard des Invalides, hommage posthume à l'action de ce pionnier de l'enseignement secondaire laïque des filles. Ajoutons que Victor Duruy, avant sa circulaire d'octobre 1867, avait écrit dans un rapport à l'empereur : « Une partie de nos embarras actuels proviennent de ce que nous avons laissé leur éducation [celle des jeunes filles] aux mains de gens qui ne sont

ni de leur temps, ni de leur pays » ; ces propos pouvaient viser en particulier les enseignantes du Sacré-Cœur.

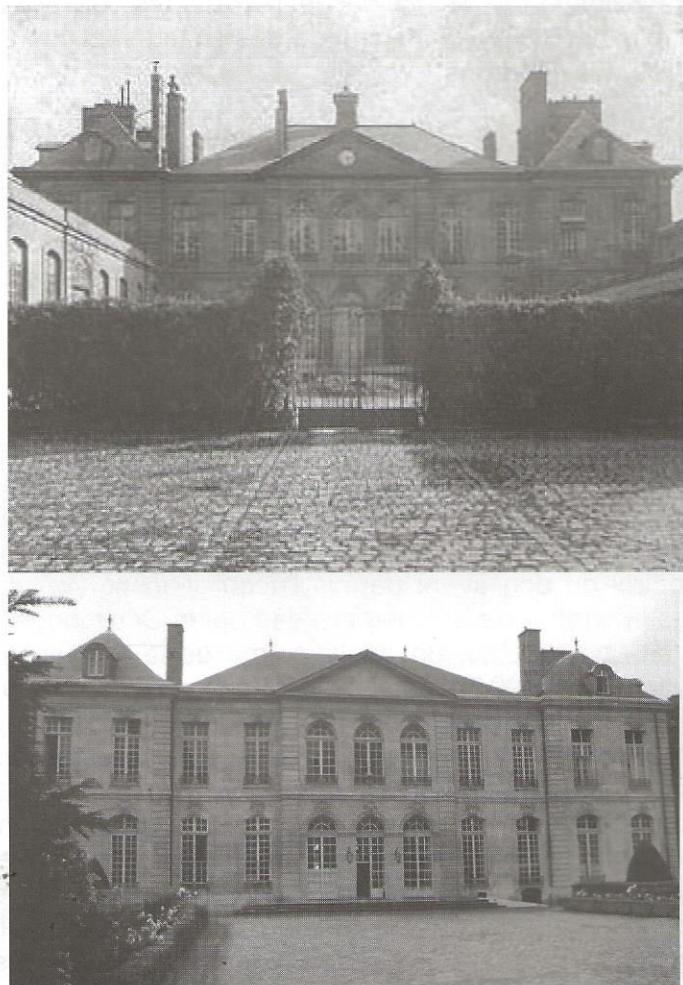
L'accent mis sur l'éducation des filles est une constante de l'Église au XIX^e siècle, dans une période où les hommes s'éloignaient de la religion et à laquelle Claude Langlois, grand historien du christianisme, a consacré en 1984 un maître-ouvrage justement intitulé *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*. Et dans ce cadre général, le Sacré-Cœur s'attribue et occupe un créneau spécifique.

Dès l'origine donc, les établissements d'éducation prestigieux (on dit souvent « huppés ») fondés par la congrégation dirigée par Madeleine-Sophie Barat s'adressent aux « jeunes personnes du monde » et respectent la vision traditionnelle voulant que l'éducation s'adapte à la destinée sociale de l'enfant, destinée fixée par la place occupée dans la société par les parents de cet enfant (cf. Geoffroy de Grandmaison). Il est d'ailleurs un peu paradoxal de voir la fille d'un tonnelier de Joigny, certes éminemment cultivée et spirituelle, placée ainsi à la tête d'une congrégation si *select* par le recrutement de ses religieuses et par son public-cible : habile inspiration des jésuites, divine providence ou les deux, nous y reviendrons.

Après avoir un temps multiplié les fondations entre Amiens, Grenoble, Poitiers, Niort et Paris toujours sous l'aile des « Pères de la Foi » devenus jésuites en 1814, l'institution acquiert à Paris pour sa maison principale, en 1820, l'hôtel Biron, un somptueux hôtel noble du XVIII^e siècle construit sur les plans de l'architecte Jacques Gabriel. L'achat est réalisé grâce à un don du roi Louis XVIII, pour plus d'un quart de la somme, et à un prêt à bas taux accordé par le marquis de Montmorency-Laval et deux riches hommes d'affaires d'Amiens. La supérieure de cette maison parisienne est une des principales collaboratrices de la fondatrice, Mme Eugénie de Gramont, religieuse du Sacré-Cœur à Amiens puis Paris. La mère d'Eugénie était une ancienne dame d'honneur de Marie-Antoinette ; son père, mort en émigration en Angleterre en 1795, était le comte de Gramont d'Aster ; son oncle, le duc de Gramont, était intervenu efficacement auprès du roi pour l'octroi du don ayant permis l'acquisition de l'hôtel Biron ; enfin son frère était membre de la Chambre des pairs. Soulignons que le duc de Gramont était, avant 1789, un gentilhomme de la Maison du comte de Provence, futur Louis XVIII, qu'il avait accompagné celui-ci dans toutes ses pérégrinations d'émigré à l'étranger et qu'il était toujours un familier du roi, envoyé par exemple par ce dernier à Londres en 1821 pour le représenter au couronnement de Georges IV. Rappelons aussi et surtout que le marquis Eugène de Montmorency-Laval était, comme son cousin Mathieu de Montmorency, un membre très actif de l'ordre des Chevaliers de la Foi, ce groupe de pression créé dès 1810 pour la reconquête royaliste et catholique et qui veille à l'union du Trône (des Bourbons) et de l'Autel : sur le berceau des Dames de la Foi se sont penchés les Pères de la Foi et les

Chevaliers de la Foi, ce que la comtesse de Boigne appelle « le parti prêtre et le parti émigré ». Eugénie de Gramont était donc une aristocrate d'influence, dotée d'un beau réseau de connaissances au sein de la noblesse parisienne, mais en même temps personne très marquée par ce qu'on appellera l'« ultra royalisme ».

La localisation du nouveau siège parisien, rue de Varenne, n'est pas indifférente et inquiéta un peu l'humble fondatrice. On est au centre de l'aristocratique faubourg Saint-Germain, un quartier de la rive gauche qui, face aux Tuileries, a pris son essor au début du XVIII^e siècle quand, après la mort de Louis XIV, le Régent préféra Paris et ses plaisirs à Versailles. Près de trois cents hôtels nobles sont alors construits car la noblesse française déserte en partie le quartier du Marais, et Versailles, pour s'y installer. Ce qu'il en reste aujourd'hui héberge ambassades et ministères. Ajoutons incidemment que le nom de la rue de Varenne rappelle étymologiquement l'état d'origine du quartier : il vient de « garenne », c'est-à-dire des friches qui s'étendaient encore là avant l'essor des constructions.



Façade de l'Hôtel Biron, en 1886 et dans son état actuel, Musée Auguste Rodin.

Émigrant à partir de 1789, revenant peu à peu à partir du Directoire, pour bouder ensuite la cour des Tuilleries sous Napoléon, la noblesse du faubourg Saint-Germain retrouve pouvoir et bonheur avec la Restauration, ses plus beaux jours. À partir de 1830, elle ignore royalement Louis-Philippe, le « roi des pavés » ; elle se félicite ensuite de la destitution de cet « usurpateur » par la Révolution de février 1848, s'alarme cependant de la République, retrouve son calme avec Louis-Napoléon Bonaparte et se félicite enfin du coup d'État du 2 décembre 1851 qui permettra au Prince-Président d'être proclamé Empereur des Français le 2 décembre suivant.

C'est donc dans un quartier bien typé, la plus forte concentration d'aristocrates de Paris, et dans un bâtiment somptueux, prolongé par un immense parc, que s'installe la Société du Sacré-Cœur à partir de 1820. Certes les religieuses, impressionnées par un luxe qui ne correspond pas à leur vocation (pensons à l'humble Madeleine-Sophie), n'occupent au début que les communs, installent l'école gratuite pour filles pauvres dans d'autres communs et font de l'hôtel Biron lui-même, toujours luxueusement décoré et meublé, le pensionnat pour « jeunes personnes du monde » qui, quant à elles, y découvrent un décor qui leur est familier, familial. Plus tard, à partir de septembre 1846, quand Madeleine-Sophie pu enfin s'emparer de la direction effective du pensionnat de la rue de Varenne, dans l'hôtel Biron, elle fit mettre en vente peu à peu tous ses trésors d'art du XVIII^e, boiseries, miroirs, panneaux peints de scène régence à sujets légers et même rampes d'escalier et balustrades en fer forgé. C'est dans un triste état que la République récupérera ce palais qui, restauré à grands frais, sert aujourd'hui de cadre au musée Rodin. Entre temps, le parc avait été loti, avec diverses constructions parasites et, en 1858, un grand bâtiment pour le logement des religieuses (aujourd'hui lycée Victor Duruy).

Le carnet d'adresses d'Eugénie de Gramont facilita un recrutement aristocratique de qualité exceptionnelle, tant pour les élèves que pour les novices, futures religieuses enseignantes. Madeleine-Sophie n'osa même pas inscrire au pensionnat parisien une de ses propres nièces qui étudiait à Amiens : « Je veux éviter de la mettre avec cette noblesse presque sans mélange ». En outre la supérieure avisée et mondaine orienta l'éducation, conformément à la demande des familles, vers les « arts d'agrément » (musique, dessin, arts de la table et de la conversation, art épistolaire, initiation à la danse) et ouvrit un bureau des mariages pour contribuer à « caser » les grandes élèves dans des familles de même niveau social. Par ailleurs, dès les débuts de la monarchie de Juillet, elle y hébergea l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, prélat légitimiste qui, malgré le Concordat de 1801, refusa jusqu'à sa mort en décembre 1839 de reconnaître Louis-Philippe, roi des Français, pour lui un usurpateur du trône des Bourbons. Alarmée de voir ainsi « la réputation et l'existence même de la Société aussi fortement compromises » avec le légitimisme, le refus du nouvel ordre politique, la supérieure générale écrit en octobre 1836 à l'archevêque pour qu'il quitte l'établissement, mais en vain, malgré des plaintes venant même de Rome. L'archevêque y demeurera donc

jusqu'à sa mort, fin 1839. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, ce n'est qu'en septembre 1846, quelques mois avant le décès de Mme de Gramont (de décembre 46) que la fondatrice réussira, après avoir si longtemps tergiversé, à prendre en main la direction effective du pensionnat parisien, à supprimer le bureau des mariages et à orienter études et conduites vers plus de simplicité et de rigueur.

Mère Eugénie de Gramont, avec la maîtresse des études Aimée d'Avenas, contribua à tracer une certaine image des pensionnats du Sacré-Cœur et à répandre partout ce « ton du faubourg Saint-Germain » : liens étroits avec l'archevêché et les jésuites, même si ces deux pôles purent s'opposer comme nous le verrons, liens avec une aristocratie traditionnelle fermée à l'évolution politique et sociale du pays, touche de mondanité et frivolité dans la formation. Certes cette image favorisa le très grand essor de nouveaux pensionnats en France et dans le monde, profitable contrepartie, grâce à cette réputation non usurpée d'être la congrégation féminine enseignante la plus huppée de France, qui donnait la formation adéquate pour que les « jeunes personnes du monde » sachent ensuite se comporter dans la meilleure société. En tout état de cause, « le prix de la pension était élevé dans les pensionnats du Sacré-Cœur, de 800 à 1000 francs par an, ce qui excluait efficacement les jeunes filles de la bourgeoisie moyenne » indique Françoise Mayeur. On sait que le public visé par la congrégation était autre.

Quant au contenu précis de l'enseignement, il n'est pas facile à connaître. Comme le rappelle Jules Michelet : « Quelqu'un qui, en 1845, voulait connaître l'enseignement du Sacré-Cœur apprit que c'était impossible, les livres étant faits par les dames, donnés aux seules élèves qui ne peuvent même pas les emporter à la maison ». Et bien sûr, aucun inspecteur extérieur à la Société n'est autorisé à visiter les pensionnats du Sacré-Cœur. Le principal témoignage dont on dispose, celui d'une ancienne élève, Marie d'Agoult, écrivain sous le pseudonyme de Daniel Stern, est assez négatif sur le niveau atteint dans la connaissance de l'orthographe par les élèves (au moment d'entrer elle-même dans une classe élevée : « sur cinq nobles demoiselles, élevées par de nobles dames, deux seulement écrivaient correctement l'orthographe »), mais ce n'est pas un témoignage vraiment fiable, c'est celui, très postérieur aux faits, d'une personne qui avait acquis de forts préjugés idéologiques contre les pensionnats religieux.

On trouve les mêmes phénomènes qu'au pensionnat de Paris dans la majorité des Maisons du Sacré-Cœur. À Rome, la direction du pensionnat de la Trinité du Mont, créé « pour l'éducation des demoiselles appartenant aux familles nobles des Etats romains », est longtemps confiée à Armande de Causans, noble provençale, aidée par la très fortunée Mère Joséphine de Coriolis. La supérieure a les mêmes talents et contacts mondains qu'Eugénie de Gramont⁴, elle fréquente assidument les soirées pour rencontrer des parents d'élèves nobles ; quand la congrégation installe à

Rome un noviciat, c'est dans la splendide villa Lante, au flanc du Janicule, un bâtiment du XVI^e siècle décoré par des élèves de Raphaël et acquise, en 1837, auprès de la famille Borghèse (aujourd'hui ambassade et institut culturel de Finlande) ; à Marseille le Sacré-Cœur intègre un pensionnat récemment fondé par une parente du roi de Suède et d'un ancien maire de Marseille (« la plus belle des habitations que nous ayons » écrit en 1836 Mme Barat à Mme de Gramont, donc plus belle encore que l'hôtel Biron de Paris), dans un parc immense dominant la mer ; en 1836 encore, à Jette-Saint-Pierre près de Bruxelles, le Sacré-Cœur acquiert un petit château au vaste parc où sera construit un nouveau pensionnat pour « toute la fleur aristocratique de la catholique Belgique » (Geoffroy de Grandmaison) ; en 1859 à Madrid, le pensionnat est hébergé dans la villa de la Rosa, celle-là même où avait résidé Napoléon lors de son bref séjour, villa offerte au Sacré-Cœur par le duc de Pastrana pour l'éducation des filles des dames d'honneur de la cour...

Ajoutons que l'idée soutenue par la supérieure de Beauvais, la pédagogue Marie d'Olivier, d'ouvrir des pensionnats destinés à la petite et moyenne bourgeoisie est refusée par le conseil général de 1826 et que Madeleine-Sophie Barat envoie en 1840 Eugénie de Gramont pour fermer, à Beauvais, celui de ce type qui y avait été ouvert malgré ses consignes. Cette divergence sur les missions du Sacré-Cœur amena peu après Marie d'Olivier à quitter la congrégation.

Très important sans doute pour l'expansion du Sacré-Cœur à travers le monde, c'est le prestige qu'y acquiert partout ce qu'on appelle le « modèle français d'éducation ».

Rebecca Rogers l'a particulièrement mis en relief pour le cas des États-Unis, pays anglophone et protestant, donc *a priori* pas une terre d'accueil évidente pour le Sacré-Cœur.

Certes dans ce lointain outre-Atlantique où les inspections venues d'Europe sont rares, purent au début se créer (de 1818 aux années quarante) des écoles et pensionnats du Sacré-Cœur très atypiques, plus ouverts à un public diversifié, formé d'ailleurs aux deux-tiers d'élèves protestantes (avec moins d'importance donnée à la formation religieuse) éduquées par des religieuses vite en majorité américaines et anglophones. En outre les élèves des écoles pour pauvres, externes, retrouvent en cours de récréation, voire dans les classes, les élèves plus riches des pensionnats payants mitoyens, dans une proximité drastiquement interdite en France, en Europe.

Cependant ces réalités des premières années s'estompent peu à peu pour un recentrage sur les traditions françaises, argument attractif pour le recrutement de pensionnaires payantes. C'est ce qui amène essentiellement les parents à confier leurs filles aux pensionnats du Sacré-Cœur : leur réputation de culture et de raffinement, ajoutons de rigueur. Le Sacré-Cœur se présente et est perçu comme offrant une éducation « au comportement le plus élégant et le plus à la mode ». Cette *French touch*,

cette éducation « à la française », est désormais ce qui attire les familles riches américaines, avec un exclusivisme garanti par des frais de pension élevés. Le pensionnat de New York, transféré en 1847 à Manhattanville, indique ainsi dans son prospectus que « l'éducation de jeunes dames de la classe la plus élevée est l'objet particulier de cet institut ». Celui de Chicago, ouvert en 1858 avec aussitôt un grand succès parce que la réputation du Sacré-Cœur est désormais bien établie en Amérique, indique : « Le programme d'enseignement comprend les diverses branches aussi bien élémentaires qu'avancées d'une éducation supérieure [au sens d'éducation d'excellence]. La correction du maintien, la politesse, la propreté corporelle et les principes de moralité font l'objet d'une attention incessante. La langue française [summum de distinction !] est couramment et constamment parlée dans cette institution » ; la suite insiste sur la discipline, les bonnes manières et annonce dans le programme l'enseignement du piano, du dessin, de la peinture et du « style épistolaire », autre trace d'une éducation française raffinée.

À ces apports, les *French nuns* en ajoutent d'autres, comme l'importance donnée à l'émulation (par les bons points hebdomadaires, le tableau d'honneur mensuel ou trimestriel, le classement et la solennelle distribution des prix, l'*Exhibition Day*), le rôle de la mémorisation, du « par cœur » et des « compositions » périodiques et dramatisées, l'importance attachée au respect des règles, des règlements, de ce qui se fait ou ne se fait pas.

La tonalité aristocratique « à la française », faite de raffinement, de courtoisie, de bonnes manières, dispose aux États-Unis et dans bien d'autres pays étrangers d'un attrait irrésistible pour les familles aisées qui peuvent l'offrir à leurs filles. C'est un gage de distinction, de *difference*, qui est un atout important pour l'entrée future de la jeune fille dans le monde, dans la « bonne société ».

Voilà sans doute ce qui contribue à expliquer le succès du Sacré-Cœur hors de France, aussi bien en Amérique, du Nord et du Sud, que dans toute l'Europe, au Moyen Orient, en Afrique, en Australie... On peut lier ce succès au prestige dont bénéficient alors hors de France d'autres produits français raffinés : mode, gastronomie et arts de la table, vins fins et autres produits de luxe liés à un art de vivre admiré... Ainsi, dans bien des pays non francophones, le Sacré-Cœur a-t-il contribué à donner à la langue française ses caractéristiques propres de langue aristocratique et féminine, de langue du bon goût féminin, caractéristiques dont le français bénéficie ou pâtit souvent aujourd'hui encore face à l'anglais.

Remercions en outre le petit père Combes qui, en procédant assez brutalement à l'expulsion hors de France des religieuses du Sacré-Cœur, et de bien d'autres religieuses, au début du XX^e siècle, rendit d'innombrables religieuses disponibles pour intensifier la diffusion mondiale du modèle français d'éducation des jeunes filles ; certes là n'était pas le but des expulsions, mais s'en fut bien le résultat. De la même façon les expulsions, momentanées, des Dames du Sacré-Cœur (les « jésuitesses »

disait-on, considérées comme complices des jésuites et bientôt des Autrichiens) de plusieurs villes d'Italie (successivement Turin, Pignerol, Saluces, Parme et Gênes) en 1847-1848, avec le « Printemps des peuples », avaient permis à Madeleine-Sophie de renforcer l'implantation du Sacré-Cœur sur le territoire américain. La supérieure générale s'exprima ainsi au noviciat de Conflans : « C'est ainsi que Notre-Seigneur a fait sortir le bien du mal, pour ses desseins. Lorsque la lumière se retire d'une contrée, elle passe dans une autre » (Mgr Baunard, Livre X du tome 2, *La persécution et ses fruits*).

Avec la diffusion à l'étranger du raffinement français dans l'éducation et dans d'autres domaines, comme nous voici loin de la pieuse littérature adressée par sainte Madeleine-Sophie Barat jour après jour aux supérieures de sa congrégation dispersées dans le monde entier ! Ce sont pourtant bien ces réalités, et leurs beaux restes, sur lesquelles s'appuie aujourd'hui encore l'action économique et culturelle française dans le monde. Merci donc à l'humble fille du tonnelier de Joigny.

Reprendons le fil de l'histoire.

La Société du Sacré-Cœur est très liée aux Bourbons et à une aristocratie qui souhaite abolir les transformations apportées par la Révolution. Effrayée par les Trois Glorieuses de Juillet et l'abdication forcée de Charles X, Madeleine-Sophie s'empresse de quitter Paris dès le 10 août 1830 pour se réfugier en Suisse, auprès d'un pair de France lui-même fraîchement émigré et qui accueille dans son château bien des nobles et prélats également en fuite, une vraie cour émigrée ; ce n'est qu'en octobre 1831 qu'elle regagne Paris... pour y trouver à l'hôtel Biron non pas la révolution mais l'archevêque de Paris pratiquement installé dans les lieux et également tout à fait hostile à la nouvelle dynastie. On sait le tort que ces contacts étroits des religieuses françaises du Sacré-Cœur avec les légitimistes causa non pas à l'expansion de la congrégation, qui se poursuit activement, mais à son image dans le pays.

On retrouve ultérieurement la même frayeur de Madeleine-Sophie devant tout mouvement populaire. Quand en décembre 1840 se préparent à Paris, aux Invalides c'est-à-dire tout près de la rue de Varenne, les cérémonies de retour des cendres, des Cendres de l'Empereur, plusieurs soirs de suite une foule fervente y chante la *Marseillaise*, dont l'écho réveille Madeleine-Sophie (et ses souvenirs de 1793) : « Au premier moment, écrit-elle, je crois être encore à l'âge de douze ou treize ans. Hélas, voilà comment le mal se perpétue, tandis que le bien se décourage [...] Je crains bien que sous ces cendres illustres, il n'y ait un feu caché qui éclatera tôt ou tard ! ». Le jour-même des cérémonies, le 15 décembre, elle quitte la rue de Varenne et se réfugie plus loin, au noviciat de son ordre installé alors rue Monsieur, dans l'ancien hôtel du marquis de Nicolay, cet ancien pair de France qui l'avait accueillie en Suisse en 1830. Ainsi ses oreilles n'auront-elles pas à souffrir de la *Marseillaise*, du « mal » que représente cet hymne révolutionnaire.

En 1848-49, alors que pourtant on est dans une période d'idylle entre la République et l'Église de France, quand, avec bien d'autres, Frédéric Ozanam, un des fondateurs de la Société Saint-Vincent de Paul, voit dans la devise républicaine un accomplissement du message évangélique, on retrouve de grandes craintes chez Madeleine-Sophie : « Après avoir effleuré la rive droite, voilà qu'il s'est arrêté sur la rive gauche où nous sommes [il s'agit du choléra, ressurgi en décembre 48-janvier 49]. Puis, un autre choléra, moral, qui se répand d'une manière effrayante, c'est le socialisme ; il gagne tous les jours. J'ai confiance que le Cœur de Jésus nous gardera de tout péril » (lettre de janvier 1849 à Mme de Charbonnel).

Cette comparaison du socialisme avec le choléra n'est pas sans annoncer, sans évoquer pour nous, celle qui fera du clergé « un autre phylloxera », propos publics très célèbres de Paul Bert à Coulange-sur-Yonne en 1881, à l'issue d'un banquet sans doute bien arrosé. Et la sainte, en juillet 1849, poursuit, dans une lettre à un de ses neveux : « La masse de la population se gâte de plus en plus ; il y a trop de mauvais ; c'est la plaie de l'époque. On ne sait plus que faire de cette foule de révolutionnaires qui encombrent tous les Etats : on les reousse d'un côté, ils affluent d'un autre. À Rome, il y a des dissidents jusque dans le gouvernement pontifical. Dieu seul, je pense, peut trancher la question. C'est à nous de prier ».

Il est un aspect, complémentaire mais différent, dans lequel Eugénie de Gramont et Madeleine-Sophie Barat divergèrent profondément, dans une opposition sourde ou ouverte au cours des années trente et jusqu'en 1843, période où le Sacré-Cœur connut un déchirement interne qui faillit entraîner sa disparition.

C'est la question de la position de l'institution par rapport à la Compagnie de Jésus et à Rome et donc, pour ce qui est de l'orientation politico-religieuse, le problème posé par sa position entre le gallicanisme et l'ultramontanisme. Selon le gallicanisme, l'Église de France doit conserver une forte autonomie face à la papauté. C'est en France une position traditionnelle, depuis François I^{er}, voire Philippe le Bel, jusqu'au XIX^e siècle, en passant par Bossuet et Louis XIV et par la Constitution civile du clergé (qui fut une application extrême du gallicanisme). En face, l'ultramontanisme préconise au contraire un renforcement du pouvoir du pape sur toutes les Églises nationales, pour l'organisation ecclésiale, le choix des évêques, la liturgie. La Compagnie de Jésus, conçue au départ comme une milice spirituelle au service du pape, est favorable à ce renforcement. La Société du Sacré-Cœur, en tant que congrégation installée dans des pays de plus en plus nombreux et étant inspirée dans sa création et son fonctionnement par des jésuites, a tendance à s'éloigner de la tradition gallicane. Madeleine-Sophie Barat, pour mieux gérer une institution de plus en plus vaste, réunit à Rome en 1839 un conseil général. Depuis plusieurs années, selon Phil Kilkenny, elle réfléchit aux modifications nécessaires pour mieux contrôler et gérer le Sacré-Cœur.

Barat
3

Les décrets adoptés par le conseil général de 1839, préparés et rédigés à sa demande par un jésuite qui y travailla avec elle, le père Jean de Rozaven, apportent d'importantes nouveautés. Par exemple le siège de la supérieure générale (elle-même) avec ses collaboratrices immédiates est fixé à Rome (comme celui du général des jésuites). Une nouvelle organisation est adoptée, avec une division géographique de la Société en provinces, comme les jésuites, avec des pouvoirs importants pour chaque « provinciale ». Sur d'autres points encore, les décrets de 1839 rapprochent les constitutions du Sacré-Cœur de celles de la Compagnie de Jésus. En fait aussitôt ces décisions connues, les différentes supérieures se divisent profondément, entre gallicanes et ultramontaines peut-on dire, les supérieures des maisons installées hors de France ayant plutôt tendance à se féliciter de la nouvelle organisation, celles de France à la refuser, comme par exemple Eugénie de Gramont, très proche de l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen qu'elle héberge, puis après la mort de celui-ci, de son successeur, Mgr Affre. Ces deux archevêques refusent les nouveaux décrets qui éloignent de leur contrôle la supérieure générale, fixée à Rome, et donc la Société du Sacré-Cœur. Madeleine-Sophie Barat est déchirée par ce conflit, d'autant qu'en plus le père Joseph Varin, le conseiller d'origine, jésuite, reproche aux décrets leur silence sur la dévotion, fondatrice, au Sacré-Cœur de Jésus et critique le rapprochement trop marqué avec les jésuites.

Nos auteurs ne s'entendent pas sur la position exacte de la supérieure générale en 1839 à propos de ces transformations. Monique Luirard, par exemple, indique que les décrets nouveaux « n'étaient pas en conformité avec sa propre pensée » et lui auraient été imposés par le rédacteur jésuite et par le conseil général. On trouve une interprétation contraire chez Phil Kilroy : « Les décrets de 1839 visaient une restructuration radicale de la Société [du Sacré-Cœur]. En moins de trois semaines, Sophie atteignit sur papier ce qu'elle avait projeté pendant de nombreuses années et discuté avec quelques membres de la Société ; les décrets étaient pour Sophie la réalisation de longues années de réflexion ». Faudrait-il imaginer que la Française plaide contre les décrets et l'étrangère pour, comme leurs homologues de 1839 ?

En fait il est difficile de trancher, ne serait-ce que parce que, selon ses interlocuteurs, pour ou contre les décrets, Madeleine-Sophie présente dans sa correspondance des avis différents et toujours très nuancés pour ne froisser personne. Toujours est-il qu'en France ces changements susciteront une très importante levée de boucliers pendant plusieurs années : refus des deux archevêques de Paris successifs et de nombreux évêques de France, celui du gouvernement français qui menaça d'expulser le Sacré-Cœur s'il ne revenait pas à ses statuts antérieurs. La supérieure générale finit par demander au pape, par l'intermédiaire d'un évêque ami, d'abolir les nouveaux décrets, ce qui

fut fait en 1843, mais mécontenta alors des supérieures qui avaient approuvé les mêmes décrets, surtout celles de maisons installées hors de France.

Les têtes de chapitres de l'ouvrage de Phil Kilroy sont éloquentes sur la gravité de la crise entre 1836 et 1843 : *L'orage s'annonce, Des orages éclatent, Répercussions, Divisions et dissensions, Vers la désintégration, Descente dans l'abîme*. Il faut attendre 1843-44 pour trouver enfin *Sophie retrouve sa place*.

Madeleine-Sophie Barat, femme de prière plus que femme de pouvoir, eut beaucoup de difficultés face à une crise complexe qui ébranla non seulement la paix interne de sa congrégation et les relations de celle-ci avec les évêques et avec la monarchie française, mais encore qui menaçait de rompre les relations entre l'Église de France et la papauté, voire entre la monarchie française et la papauté. Il lui fallut cinq longues années avant d'aboutir à la solution, un retour à la case départ.

Le titre donné par Phil Kilroy à son dernier chapitre, *Rythme de croisière, 1850-1865*, montre bien que les dernières années de Madeleine-Sophie Barat furent en revanche une longue et paisible arrivée au port, dans une France bientôt calmée par le long règne de Napoléon III, avec un régime sans doute moins conflictuel que les précédents pour les Dames du Sacré-Cœur. Mais ailleurs, encore bien des orages, comme par exemple dans une Italie en voie d'unification qui expulse le Sacré-Cœur de Milan, Parme, Modène, Pérouse et ailleurs, comme complices des Autrichiens ou de petites dynasties régnantes abolies. Certes il était difficile à une congrégation ayant pour public-cible les élites de ne pas pâtir du renouvellement de celles-ci.

Comment ces nobles Dames du Sacré-Cœur aux pratiques élitistes, à la mission centrée sur l'éducation des « enfants destinées à tenir un haut rang dans le monde », ont-elles pu être placées sous la direction, spirituelle mais aussi générale, d'une fille de tonnelier, l'humble Madeleine-Sophie Barat ainsi promue petite sœur des riches ?

Comprirent-elles toujours le choix de sa personne par le père Varin aussi facilement qu'elles acceptèrent son autre choix, celui du public à rechristianiser, public *select*, choisi, dans les deux sens du terme ?

L'étude de son action et de sa correspondance montre que Madeleine-Sophie lutta souvent contre les tendances à la frivolité, à la mondanité et à la compromission politique avec les régimes mis en place dans toute l'Europe après la chute de l'empire napoléonien, tout ce qui caractérisait trop souvent, compte tenu de leur milieu social, les religieuses du Sacré-Cœur et leurs élèves. Ce combat difficile a pu jouer dans le procès qu'on lui fit subir *post mortem* de 1879 à 1925 afin de la canoniser. Il justifie *a posteriori* le choix fait de Madeleine-Sophie Barat comme supérieure générale, même si, à diverses reprises, elle fut elle-même si mal acceptée dans ses fonctions de direction par bien des supérieures de pensionnats du Sacré-Cœur.

Et parmi ses mérites, n'a-t-on pas trop souvent oublié son action (tout comme celle déjà évoquée et bien involontaire d'Émile Combes) en faveur de l'essor de la langue, la culture et les bonnes manières françaises à l'étranger ? *Gesta Francorum per Deum* (« actions des Français par l'intermédiaire de Dieu »), plutôt que le dicton inverse utilisé au temps des croisades...

Enfin une dernière question : Est-ce une faute contre Joigny ou contre sainte Madeleine-Sophie Barat que les héritières spirituelles de celle-ci aient préféré une église du noble faubourg Saint-Germain, plutôt que son humble cité natale, pour y accueillir ses reliques et venir s'y recueillir ?

Terminons par une note confidentielle, adressée le 13 novembre 1893 par le préfet de l'Yonne au ministre de l'instruction publique et des cultes, Raymond Poincaré, républicain modéré mais pas modérément républicain (Archives départ. de l'Yonne, 3 M³ 33) :

« Monsieur le Ministre,

Je suis informé que huit religieuses du Sacré-Cœur sont arrivées de Paris le 7 novembre à Joigny pour s'y installer dans une maison achetée par la Congrégation.

D'après les renseignements qui me sont fournis, ces religieuses s'y établiraient au nombre de vingt environ, dans un délai très rapproché. »

On sent le préfet alarmé, en cette période de méfiance extrême des gouvernements républicains à l'égard du clergé catholique ; en outre la réputation acquise par les Dames du Sacré-Cœur fait qu'elles sont sans doute plus surveillées que d'autres religieuses... La maison qui intrigue le préfet de l'Yonne est en fait l'ancien domicile de la famille Barat, le lieu de naissance de Madeleine-Sophie, acquis en 1888 par le Sacré-Cœur ; les religieuses en firent en 1894 un lieu de pèlerinage et de retraites spirituelles, aujourd'hui siège du *Centre Sophie-Barat*, 11 rue Davier, très sereine et bucolique maison qui n'inquiète en rien le préfet mais qui attire toujours un public fervent venant du monde entier. Par ailleurs, les constitutions du Sacré-Cœur ont été profondément modifiées après le concile de Vatican II et cette congrégation n'a plus comme mission première « l'éducation chrétienne des jeunes personnes du monde », du grand monde, encore que les quelques écoles huppées qui demeurent contribuent toujours à financer des actions en direction de populations pauvres dans certains pays. Le « ton du faubourg Saint-Germain » ne subsiste plus que dans quelques rares pensionnats, voire dans le cœur de certaines anciennes élèves, tandis que les actuelles religieuses du Sacré-Cœur ont retrouvé les intuitions et la spiritualité de sainte Madeleine-Sophie, mal à l'aise dans le milieu aristocratique frivole, mondain et passéiste à la rechristianisation duquel elle avait accepté de se consacrer, pour répondre aux besoins du moment.

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
999
1000

Les formations sanitaires de JOIGNY pendant la guerre de 1914-18

Michel Worobel²

Le contexte général des formations sanitaires pendant la guerre de 1914 / 18.

La grande guerre a fait plus d'un million et demi de morts dans les rangs français, mais combien de millions de blessés ? Si de nombreux cas étaient traités au front, d'autres blessés, partie non négligeable, étaient renvoyés vers l'arrière dans les hôpitaux militaires, complémentaires, temporaires ... Au cours de ces transports, le plus souvent par voie ferrée, de nombreuses interventions du service de santé avaient lieu dans les villes, les gares où les soldats blessés transitaient. Mais ces transports se faisaient aussi par voie fluviale comme le montre un article du Bourguignon du 18 septembre 1914 : *Samedi et dimanche, trois bateaux de blessés militaires, venant de Montereau, sont arrivés à Joigny. Une centaine de nos braves soldats débarqués sur le quai d'Epizy ont été transportés en voiture – les plus atteints sur des brancards – dans les différents hôpitaux de la ville. ... à noter que plusieurs blessés français portaient à leur arrivée des pansements faits par les soldats allemands sur le champ de bataille même.* (cet article illustre aussi la tache énorme qui incomba aux formations sanitaires).

Le Bourguignon du 6 août 1914

Le Bourguignon du 5 août 1914 précise la composition d'un corps d'armée³ et en particulier de son service de santé : *Le Service de Santé de chaque corps d'Armée, dirigé par un médecin-inspecteur, s'exerce de la manière suivante : chaque bataillon d'infanterie a 1 médecin,*

Les Services postaux

Inutile d'affranchir les lettres destinées aux troupes mobilisées
Par décret présidentiel, les *lettres simples*, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 grammes, provenant ou à l'adresse de tous les militaires et marins des armées de terre et de mer, mobilisées, sont admises à circuler en franchise par la poste.

Les mandats de poste dont le montant ne dépasse pas 50 francs, adressés aux militaires ou marins sont exempts du droit de commission.

Les correspondances adressées aux militaires doivent, jusqu'à nouvel ordre, porter ces seules indications : nom, compagnie, escadron ou batterie, n° du régiment et nom de la ville habituelle de garnison.

Pour profiter de la franchise, les lettres envoyées par les militaires doivent porter sur l'adresse le timbre du bureau militaire d'origine portant en exergue : « *Corps expéditionnaire* », ou encore l'attestation manuscrite et signée des commandants des colonies et des détachements.

² Cet article doit beaucoup à M. Gallicet de l'Union Marcophile, au Club Le Meilleur, à Joël Loubert pour l'accès à la bibliothèque de l'Yonne Républicaine, au Club Cartophile de l'Yonne ... que je remercie vivement. Les photographies d'époque, originales, appartiennent aux collections de l'ACEJ.

³ Pour mémoire, rappelons que l'Allemagne déclare la guerre à la France le 2 aout 1914.

éventuellement 1 médecin auxiliaire, 4 infirmiers et 16 brancardiers. Le régiment d'infanterie a à sa tête 1 médecin-major. Chaque division dispose d'une ou plusieurs ambulances ; enfin, le corps d'armée possède plusieurs hôpitaux de campagne....

Autres informations glanées dans la presse concernant les hôpitaux de Joigny :

- Le Bourguignon du 9 septembre 1914 : 180 blessés sont arrivées jeudi matin à Joigny. La population est aussi informée des blessés joviens, soignés à Amiens ou à Toulouse !
- Le Bourguignon du 12 septembre 1914 : Six blessés du 82^e de ligne, venant de Bar-le-Duc ont été dirigés vers l'Hôpital de Joigny. Trois d'entre eux, un capitaine, un lieutenant et un sergent, blessés à la tête, sont repartis après avoir été pansés. Les trois autres, des soldats, un peu plus gravement atteints, sans cependant que leur état donne de l'inquiétude, sont demeurés à Joigny. L'hôpital contient une quinzaine de blessés de guerre.
- Le Bourguignon du 21 septembre 1914 : A noter que 43 blessés en traitement à l'hôpital de Briénon ont été évacués sur Joigny.
- Le Bourguignon du 1 octobre 1914 : Blessés et Prisonniers allemands. Quatorze soldats allemands, 3 blessés et 11 malades, ont été évacués sur Joigny. Considérés comme prisonniers de guerre, ils ont naturellement été isolés des blessés français.

Le département de l'Yonne, proche de la zone de combat, verra ainsi arriver de nombreux blessés qui seront soignés sur place ou en transit, ou encore en convalescence. Nous nous intéressons à ceux qui ont séjourné dans une formation sanitaire de Joigny au travers de cartes postales et des marques de franchises postales.

Les formations sanitaires bénéficièrent de la franchise militaire dès le début de la guerre et jusqu'après l'armistice, pour les militaires en traitement ainsi que pour tout le personnel militaire y étant affecté. Ces formations furent souvent dotées de numéros pour les désigner. Il faut rappeler que la numérotation des hôpitaux était établie par régions militaires (R.M.) et non par département. L'Yonne faisait partie de la 5^e R.M. qui comprenait en outre la Seine-et-Marne, le Loiret et le Loir et Cher.

Les différents types de formations sanitaires : essai de définition et situation générale dans l'Yonne.

Précisons dans un premier temps les attributions et implantations de ces différentes structures. Des cachets différents, mais aussi des appellations différentes, peuvent avoir été utilisés pour un même hôpital. Par exemple, il n'y a souvent aucune différence entre les Hôpitaux Temporaires et les Hôpitaux Complémentaires : leur vrai titre devrait être Hôpital Temporaire *du temps de guerre*, Complémentaire (de l'Hôpital Militaire), *du temps de paix*.

- **Hôpitaux militaires permanents** : ils sont institués en temps de paix. La loi du 7/7/1877 (art.1) en prévoit un seul par Corps d'Armée. Pour la 5^e R.M., il est situé à Orléans ; la R.M. correspond au Corps d'Armée pour les formations sanitaires.
- **Hôpitaux Mixtes** : selon la loi du 7/7/1877 (art.3 et 4), il s'agit de salles militaires dans les hôpitaux civils des villes dont l'effectif militaire de la garnison est supérieur à 300 hommes : Auxerre, Joigny et Sens pour l'Yonne. Ces hôpitaux soignaient déjà des blessés ou malades militaires en temps de paix.
- **Hôpitaux civils (militarisés)** : selon la loi du 7/7/1877 (art. 4), il s'agit de salles communes d'hôpitaux civils des villes dont l'effectif militaire de la garnison est inférieur à 300 hommes : Avallon, Briennon-sur-Armançon, Gigny (près de Tonnerre), Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Tonnerre et Villeneuve-sur-Yonne.
- **Hôpitaux complémentaires ou temporaires** : ils sont directement gérés par le Service de Santé Militaire. A noter que, très souvent, le libellé des cachets contient le terme « temporaire », terme générique utilisé pour les hôpitaux improvisés, le terme « complémentaire » viendra corriger le libellé de certains cachets dès 1915. Pour l'Yonne : Auxerre, Avallon, Joigny, Saint-Florentin-canal, Sens, Theil-sur-Vanne, Toucy, Villeblevin et Villeneuve l'Archevêque.
- **Hôpitaux-dépôts de convalescents** : créées par la circulaire du 15/10/14 afin de stopper les abus dans les congés de convalescence et libérer les hôpitaux surchargés des blessés qui sont à peu près rétablis : Auxerre. Après un court séjour (15 jours environ), les blessés seront renvoyés au front. Ces formations sont dirigées par un commandant militaire et sous le contrôle direct du Service de Santé militaire. Par la circulaire N°199 C.I./7 en date du 20/8/16, les hôpitaux dépôts de convalescents sont supprimés, les locaux où ils étaient installés recevront une destination hospitalière : transformation en Hôpitaux Complémentaires. Ceux qui avaient été désignés pour étudier les propositions de pension et de réforme fonctionneront désormais sous le nom de Centres Spéciaux de Réformes.
- **Hôpitaux auxiliaires** : ces établissements devaient être agréés par l'autorité militaire, qui, après visite des lieux, accordait ou refusait la création de ces établissements. Certains étaient prévus avant la guerre, d'autres furent créés plus tard. La fondation et la gestion appartenaient à l'une des 3 sociétés :
 - **S.S.B.M.** (Société de Secours aux Blessés Militaires N° de 1 à 100) : Ancy-le-Franc, Avallon, Saint-Léger-Vauban « La Pierre-qui-Vire », Joigny, Sens.
 - **U.F.F.** (Union des Femmes de France N° de 101 à 199) : Auxerre, Saint-Florentin, Seignelay, Tonnerre, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-sur-Yonne.
 - **A.D.F.** (Association des Dames Françaises N° de 201 à 299) : Cette association n'a pas géré d'hôpitaux auxiliaires dans l'Yonne.

- **Hôpitaux bénévoles** : ils furent créés peu après le début de la guerre par des comités privés ou même des particuliers. Ils portent presque tous un N° bis. Ils restent cependant sous le contrôle de l'autorité militaire : Aisy-sur-Armançon, Châtel-Censoir, Coulanges-sur-Yonne, Flogny, Passy-sur-Yonne, Pontigny, Saint-Florentin et Vermenton.
- **Etablissements de l'A.C.M.** (Assistance aux Convalescents Militaires). L'association est née en août 1914, au profit des convalescents ne sachant pas où aller (soldats dont la famille habitait dans les régions envahies ou autre). Cette association a beaucoup travaillé avec les Hôpitaux Dépôts de Convalescents, et fut aussitôt rattachée au ministère de la guerre : Chablis, Sainpuits et Tonnerre. Etablissements signalés comme organisés mais n'ayant pas encore hospitalisés de convalescents au 1/1/16 : Bléneau, Courson et Dixmont.
- **Hôpitaux étrangers en France** : hôpital américain de Passy-sur-Yonne : situé au château de Passy sur Yonne par Véron, propriété de l'état. L'Hôpital américain a amené tout son personnel de New York, Mme Fitzgerald a désiré supporter tous ses frais d'entretien.
- **Infirmeries et cantines de gares** : elles étaient chargées de donner des soins aux blessés, lors des évacuations venant du front. Les blessés ne pouvant supporter le voyage étaient hébergés par ces infirmeries : Auxerre, Cravant, Nuits-sous-Ravières, Saint-Florentin et Sens.
- **Rééducation professionnelle des mutilés de guerre** : les mutilés de l'Yonne étaient dirigés sur le centre d'appareillage de Paris pour l'obtention de prothèses : Auxerre La Brosse et Sens.
- **Formations sanitaires diverses** : Auxerre : foyer du soldat, station magasin de santé, infirmerie régimentaire, GVC., Tonnerre : ambulance, Villeneuve-l'Archevêque : médecin major du 46° régiment d'infanterie
- **Trains sanitaires** : ce sont des formations sanitaires de « passage ».

Les formations sanitaires connues à Joigny :

Type	N°		Adresse	Lits	Ca
Hôpital Mixte			Avenue Gambetta	70	3
Hôpital Complémentaire	N° 18		école St Jacques	150/175	3
Hôpital Auxiliaire	N° 19	SSBM	école de l'Abbé Poulain 45 rue Montant au Palais	50	1
Hôpital Auxiliaire	N° 101	UFF	collège municipal de garçons rue St Jacques	70	1
Hôpital Auxiliaire	N° 108	UFF	école primaire supérieure de filles rue Dominique Grenet	70	1

Dans la colonne Ca : nombre de cachets connus. Dans la colonne Lits : le nombre de lits potentiels ayant fluctué pendant la durée de fonctionnement, sont indiqués les minima et maxima lorsqu'ils sont connus. On notera un total de 410 à 435 lits pour Joigny, ce qui est relativement important.

Le Médecin Chef de la Place Bazot est en poste le 11 avril 1916.
En mai 1916 le Médecin Chef de la Place est le Médecin Major Coliez.

L'Hôpital mixte est situé à l'Hospice, Avenue Gambetta ; d'une capacité de 70 lits, il est encore ouvert le 28/5/1919. Trois marques postales de franchise sont connues.

du 17/2/17, sur 5 lignes :

SERVICE DE SANTE
5° REGION
SALLES MILITAIRES
DE L'HOPITAL DE JOIGNY



du 18/2/15, sur 7 lignes bleu :

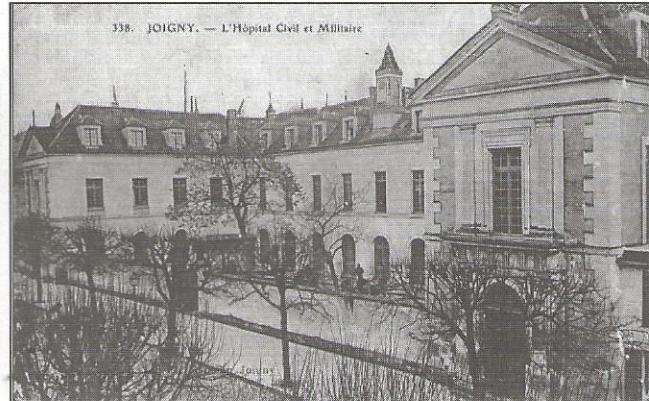
5° CORPS D'ARMEE
SALLES MILITAIRES
DE
L'HOSPICE MIXTE
de JOIGNY



L'hôpital civil et militaire permanent de Joigny, vers 1910.

du 17/5/16, entre deux cercles bleu concentriques :

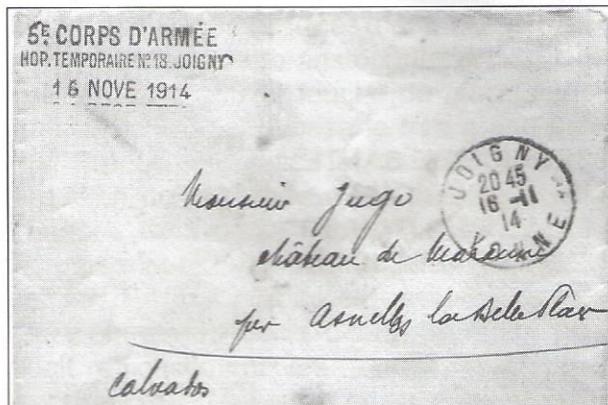
SALLES MILITAIRES
HOPITAL MIXTE DE
JOIGNY,
au centre : **5° REGION.**
(coll. M. Gallicet)



L'Hôpital Temporaire ou Complémentaire N°18 : Ce même hôpital peut être affecté des deux dénominations, Complémentaire ou Temporaire. Situé école St Jacques, sa capacité est de 150 à 175 lits, il fut ouvert du 9/8/14 au 31/12/18. Trois marques postales de franchise sont connues : 3 ou 5 lignes et 2 cercles. Le Médecin Aide Major de 1^o classe Brinon y est affecté le 15 mai 1917. Le 1 février 1918 c'est le Médecin Aide Major de 1^o classe Renouard. Le Dr Leduc Médecin Chef est cité comme étant en poste le 7 décembre 1918.

sur 3 lignes :

5^E CORPS D'ARMEE
HOP.TEMPORAIRE N°18.JOIGNY
16 NOVE 1914



sur 5 lignes :

5^E REGION

HOPITAL MILITAIRE TEMPORAIRE
N°18
JOIGNY



Entre deux cercles
concentriques :

HOPITAL
COMPLEMENTAIRE N°18
* JOIGNY *,
au centre :
LE VAGUEMESTRE



Hôpitaux Auxiliaires : Joigny et Sens sont les deux villes du département où des hôpitaux auxiliaires tenus par deux associations différentes de la Croix Rouge, furent implantés. Jusqu'en 1940, la Croix Rouge fut constituée de trois sections selon les Comités (SSBM, UFF, ADF). Par les décrets de 1878 et 1889, les Sociétés de Croix Rouge sont devenues « des Auxiliaires du Service de Santé » et avaient pour mission de mettre sur pied et de faire fonctionner des hôpitaux dans toutes les localités qui leur seraient désignées et de concourir au service de l'arrière.

La presse a souvent relaté l'action de ces bénévoles, montrant leur mobilisation pour équiper ces hôpitaux auxiliaires. Ainsi, le Bourguignon du 14 août 1914 : *Chamvres - Mme Mercier, de l'Union des Femmes de France a réuni 72 bandes de toile, 13 draps et 20 chemises. Neuilly - Mmes Leschien, Fauchereau, Gaudeau, Cochard, titulaires de l'Union des Femmes de France, ont, en une tournée de deux heures, réuni 196 draps qui ont été apportés à l'hôpital auxiliaire de Joigny...*

La loi du 24 mars 1882 consacrant l'autonomie du Service de Santé et les décrets du 3 juillet 1884 et de 1889 précisèrent les missions des Sociétés de Croix rouge et leur subordination au service de santé. Ainsi, la mise sur pied, le fonctionnement des Hôpitaux Auxiliaires et des « Ambulances de gare » en particulier leur incombèrent.

A la suite de la réorganisation du Service de Santé en temps de guerre - en exécution de l'instruction du 5 mai 1889 et après le vote de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État - la Direction du Service de Santé demanda aux collectivités locales de bien vouloir lui faire connaître les bâtiments dont elle pourrait disposer en cas de conflit, notamment ceux des congrégations religieuses qui étaient devenus biens nationaux mais qu'elles avaient conservés. Pour Joigny par exemple, les locaux suivants ont été mis à la disposition du Service de Santé (recensement de 1912) :

- la totalité de l'École Saint Jacques moins quatre pièces, le troisième jour de la mobilisation,
- L'Institut Supérieur de Jeunes Filles de la rue Montant au Palais dans sa totalité, le neuvième jour de la mobilisation, ainsi que le Collège de la rue Saint Jacques et l'École de Jeunes Filles de la rue Grenet.

Certains hôpitaux étaient prévus avant la guerre, d'autres furent créés plus tard. La fondation et la gestion appartenaient à l'une des trois sociétés de la Croix Rouge avec une numérotation spécifique à chaque association, l'A.D.F. ne gérant pas d'hôpital dans l'Yonne.

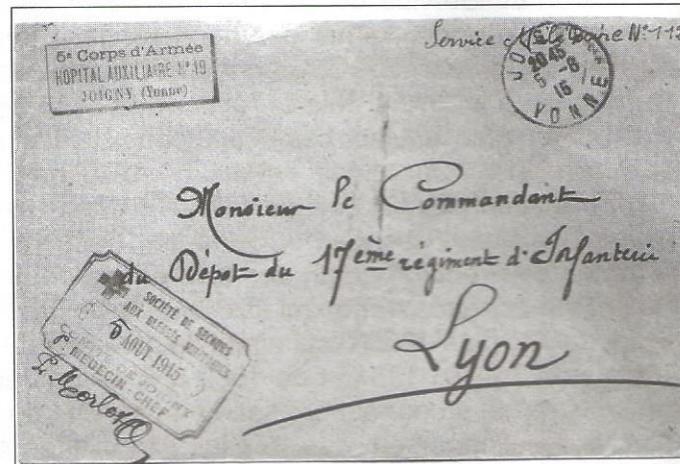
Ces établissements devaient être agréés par l'autorité militaire qui, après visite des lieux, accordait ou refusait la création de ces établissements. Furent en poste en mai 1916 : Chesneau, Grosjean, Hurault, Ratier médecins des hôpitaux Auxiliaires.

L'Hôpital Auxiliaire N°19 tenu par la Société de Secours aux Blessés Militaires est situé dans l'Institut pour Jeunes Filles, école de l'abbé Poulain, 45, rue Montant au Palais. Sa capacité est de 50 lits. Il est ouvert du 2/8/14 au 14/10/17.

Une marque connue : dans un rectangle, sur 3 lignes :

5^e Corps d'Armée
HOPITAL MILITAIRE N°19
JOIGNY (Yonne)

En plus de la marque militaire de franchise cette lettre est aussi munie du cachet de la Société de Secours aux Blessés Militaires et de la signature de son responsable.



L'Hôpital Auxiliaire N° 101 tenu par l'Union des Femmes de France était situé au collège municipal de garçons rue St Jacques. D'une capacité de 70 lits, il fut ouvert le 2/8/14. Il fut fermé avant l'hôpital auxiliaire n° 108, à une date incertaine : 12/7/16 ?

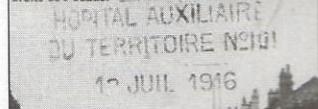


Cachet sur 6 lignes :

**UNION
DES FEMMES DE France**

**HOPITAL AUXILIAIRE
DU TERRITOIRE N° 101
18 JUIL 1916**

33 - JOIGNY (Yonne) - Vue prise de la Dem
Elle nous représente une partie de l'avenue Gamb
rapprochée du pont. Autrefois, un petit taubourd
évoquait un village et l'avenue débouchait sur
plusieurs rues. Aujourd'hui, la route importante
à partir de la place de l'Église, débouche à
droite de l'Yonne.



L'Hôpital Auxiliaire N°108 tenu par l'Union des Femmes de France était situé à l'école primaire supérieure de filles rue Dominique Grenet (ancien château de Joigny). D'une capacité de 70 lits, il fut ouvert du 3/8/14 au 14/10/17. (Une marque connue référencée par M. Gallicet, sur 7 lignes)



Militaires soignés à l'hôpital auxiliaire n°108, sous la compétence du docteur Medjian que l'on reconnaît à son collier de barbe taillé.



Infirmières de l'Union des Femmes de France, autour du Docteur Medjian



Les blessés soignés à Joigny s'obligent, pour le photographe, à un simulacre de parade.

Des enfants s'associent à la mascarade.



Bon nombre des malades et des blessés arrivaient dans les hôpitaux de Joigny, par voie d'eau. Le convoi était composé d'un train de quatre péniches, l'Albert, L'Ile de France, Le Raboignon et La Sarre, tiré par un remorqueur (appelé encore toueur). L'ensemble comprenait 120 lits et les couchettes du personnel. Une partie de la 4^e péniche était occupée par les cuisines, le réfectoire, la pharmacie et une salle d'opération. Chaque convoi comportait un Médecin major, son aide, un infirmier et six infirmières de l'UFF. Le personnel de manœuvre était constitué par les mariniers à qui appartenaienr les péniches et qui vivaient à bord avec leurs familles⁴.

Les hôpitaux auxiliaires étaient fermés à la fin de 1917 et les locaux furent rendus aux autorités universitaires. Le Colonel Bertiaux rappelle qu'à cette date 85996 journées d'hospitalisation, pour environ 4500 personnes, avaient été enregistrées. Les gestionnaires furent félicités pour un prix de journée peu élevé de 2,75 F : la plupart des denrées consommées, les vêtements de rechange, les draps et couvertures étaient offerts par les habitants des communes du Jovinien et de l'Aillantais.

⁴ Jean Bertiaux, sd, Joigny, ville de garnison, tome 2, autoédition, chez l'auteur ou à l'ACEJ. On pourra consulter par ailleurs : L'Almanach des Mutilés", édition J. Taillandier 1919, Les archives du musée du Val de Grâce à Paris, Les ouvrages du Club « Le Meilleur » nouvellement « Marcophilie Moderne », Le catalogue de Formations sanitaires 1914/18 de Max Altarovici

L'ouvrage "Science et Dévouement" de A. Quillet, 1919.

Le Coin des Curieux

Toujours soucieux d'élargir notre lectorat, il a paru judicieux à l'équipe rédactionnelle de s'intéresser à des sujets relativement divers mais dont l'intérêt culturel reste toujours indéniable.

L'histoire de La Poste dans le Jovinien pourrait donc constituer une nouvelle rubrique. Faites nous part de votre sentiment !



M. BOUGREAU Fabrice
N° ORIAS : 07005899
Agent Général

AVIVA ASSURANCES
Agence de Joigny 8907.9
17 Rue Robert Petit
89302 JOIGNY CEDEX - B.P. 85
tél. : 03 86 62 01 27, fax : 03 86 62 48 95
E-mail : bougreau-fabrice@aviva-assurances.com

BOURGOGNE

Vins de Bourgogne

CÔTE SAINT-JACQUES

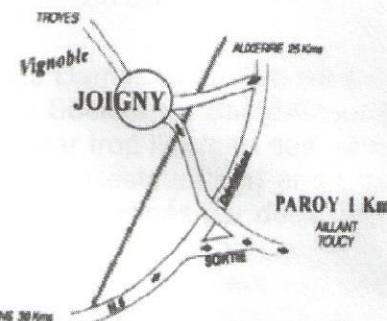
Propriétaire - Récoltant

Domaine Alain Vignot

16, rue des Prés - 89300 PAROY-SUR-THOLON

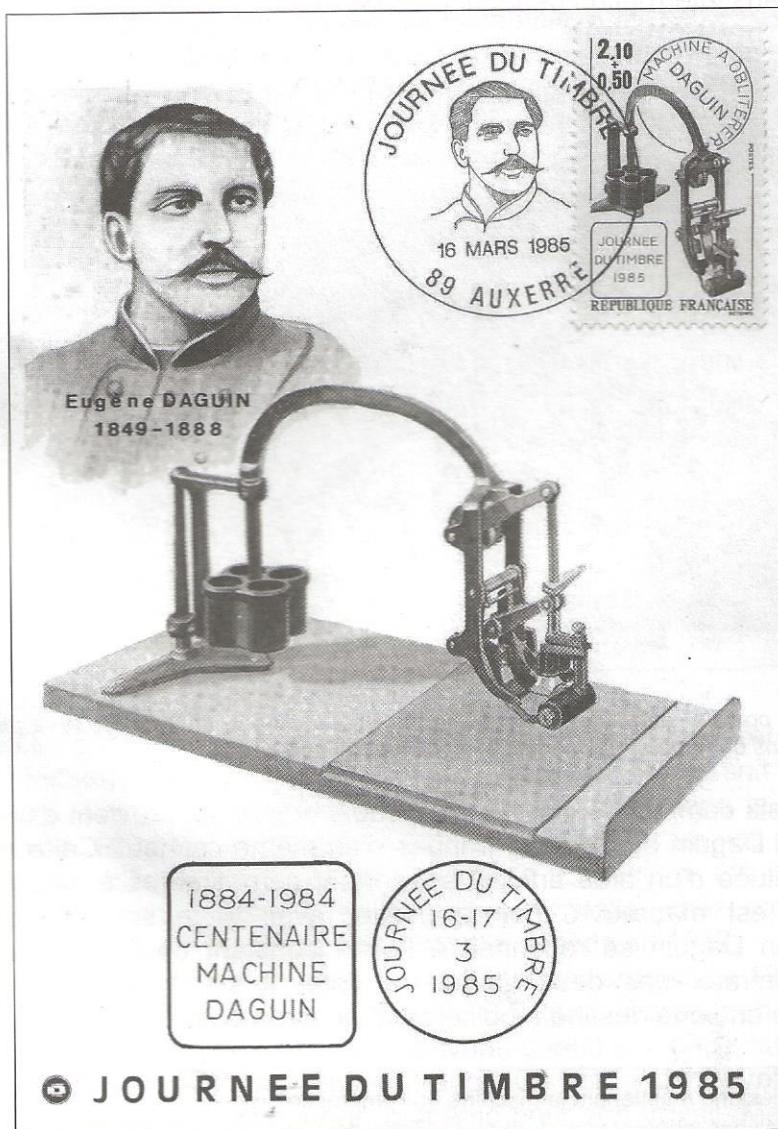
Tél. : 03.86.91.03.06 - Fax : 03.86.91.09.37

www.domaine-alain-vignot.com



La première mécanisation de l'oblitération du courrier à Joigny : la machine Daguin

Michel Worobel⁵



⁵ Michel Worobel est président de l'Amicale Philatélique Auxerroise

A la suite de l'instruction du ministre des Postes confirmant en 1876 l'oblitération et le timbrage des lettres par deux frappes du cachet à date, l'Administration recherche des solutions pour mécaniser cette double opération. Confrontée à une augmentation sans cesse croissante de la masse du courrier, elle espère ainsi diminuer la fatigue du personnel et permettre un travail plus productif. Les premiers essais en France eurent lieu dès 1880 et 1881 à Paris. Un ingénieur, M. Eugène Daguin⁶, est le premier, le 30 septembre 1882, à déposer le brevet d'une machine à oblitérer. La Daguin est testée dans plusieurs bureaux parisiens dès l'année suivante, avant d'être adoptée officiellement en 1884 par l'Administration. Elle équipe alors de nombreux bureaux, où elle restera en service sans interruption pendant près de trente ans.



Cette carte postale⁷ affranchie avec un timbre Pétain à 60 c, tarif du 5/1/1942 de la carte postale moins de 5 mots, Elle comporte deux empreintes en oblitération.

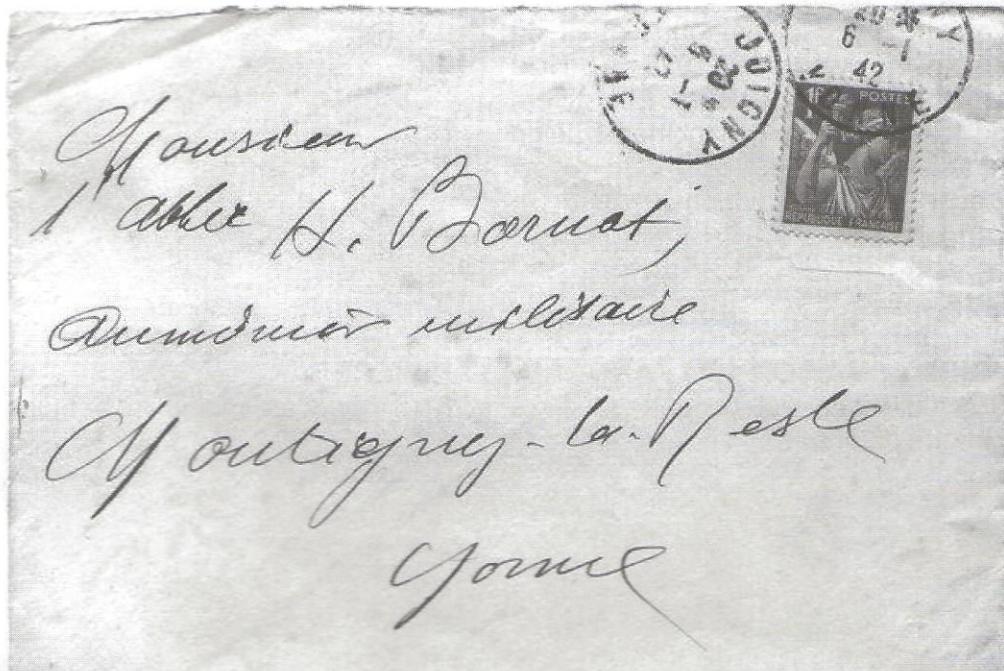
Mais comment savoir si une double empreinte provient d'une seule frappe de Daguin ou de deux frappes d'un même cachet ? Cette machine est constituée d'un bras articulé supportant deux timbres à date jumelés, bras qui est manœuvré par le postier avec toute son énergie. Une oblitération Daguin se reconnaît à l'écart constant de 28 mm entre les points centraux des deux timbres à date. Il s'agit du premier engin disponible en série destiné à oblitérer les timbres-poste. Son principal atout

⁶ Son nom désigne maintenant la machine ou l'empreinte produite.

⁷ Pour des raisons inhérentes au format de l'Echo de Joigny, les documents intégraux sont reproduits à une échelle légèrement réduite (environ 10%). Nous nous en excusons auprès des collectionneurs et des puristes.

est la possibilité de mettre d'un seul coup deux empreintes : une afin d'annuler le pouvoir d'affranchissement du timbre, l'autre offrant la lisibilité de la date d'envoi. L'empreinte constituée de 2 blocs dateurs (couronne + dateur) est appelée **Daguin jumelée**. On la rencontre dès 1884 dans les grandes villes.

Ces empreintes jumelées laissent parfois entrevoir une différence entre ses deux composantes, soit au niveau du positionnement des éléments, soit dans leurs compositions : contenu des couronnes non identiques ou erreur de dates, etc.



Cette lettre est affranchie avec un timbre au type Iris à 1F, tarif de la lettre simple du 30/11/1935. Elle aurait du toutefois être affranchi à 1F 50 depuis la veille ! (tarif du 5/1/1942)

Observons l'enveloppe ci-dessus. Sur les deux cachets de Joigny les écartements entre le Y de Joigny et le E de Yonne sont différents ; ce n'est donc pas le même cachet frappé deux fois mais bien l'empreinte d'une machine Daguin jumelée. Par ailleurs, le postier qui oblitère le courrier manuellement, reproduit le même geste des centaines de fois avec une précision presque millimétrique et ne tourne jamais son tampon d'une frappe sur l'autre : les marques ont toujours la même orientation, ce qui n'est pas le cas ici.

Daguin avec textes

Une circulaire du 8 août 1923 autorise la réutilisation de ces machines à partir de 1924 dans divers bureaux implantés dans les zones touristiques. Elles servent à oblitérer les cartes postales sur lesquelles un seul cachet

dateur suffit ; le deuxième cachet dateur étant alors remplacé par un carré de 27 mm de côté qui sert de support aux premières publicités touristiques. Ces publicités vantent désormais le climat, les monuments, les événements locaux et autres produits du cru. Cette utilisation particulière de la machine Daguin perdure jusqu'en 1970 en service normal à L'Epine (Marne). La dernière utilisation actuellement observée pour Joigny est 1955.

SA / RIVIERE / JOIGNY YONNE / SA / FORET

C'est la première Daguin à texte vantant les qualités touristiques de Joigny, utilisée de 1926 à 1929 (selon nos observations). Elle diffère de la majorité des machines Daguin à texte par le fait que celui-ci est inscrit ici en diagonal dans le cartouche carré.



JOIGNY / MAISON 16^e / PANORAMAS / RIVIERE

Son utilisation est connue de 1929 à 1940 avec au moins trois blocs dateurs différents.



Le bloc publicitaire est bien le même pour les deux frappes apposées sur ces deux courriers (usure semblable du coin en bas à gauche). Par contre les deux blocs dateurs sont distincts (taille des caractères de JOIGNY). Le postier disposait d'au moins 2 blocs dateurs différents qu'il pouvait associer au bloc publicitaire. Le timbre au type Exposition coloniale de 1931 à 50c correspond au même tarif que la lettre précédente. Son originalité réside dans le fait qu'il est perforé : BP pour « Banque Paris ». Ce type de perforation est destiné à éviter un usage frauduleux par les employés de l'entreprise sur du courrier personnel.

VISITEZ / JOIGNY / CLE DE LA / BOURGOGNE

Cette troisième et dernière Daguin publicitaire est connue de 1950 à 1955. On remarquera le passage de l'inscription de l'année avec 4 chiffres dans le bloc dateur.

"Aux Nouveautés"

M^{me} RÉMY-POTHIER

3, Rue Gabriel-Cortel

JOIGNY (Yonne)

VISITEZ
JOIGNY
CLE DE LA
BOURGOGNE



Quincaillerie P. MOREAU

4 & 6, Grande-Rue

4, 6 & 8, Rue Henri-Bonnerot

JOIGNY (Yonne)

TÉLÉPHONE 20

DÉPOSITAIRE
PRIMAGAZ

VISITEZ
JOIGNY
CLE DE LA
BOURGOGNE



CONSTRUCTION DE FOURS

A. COLOMBO

Tél. 181 JOIGNY (Yonne)

VISITEZ
JOIGNY
CLE DE LA
BOURGOGNE



C.C. Postal PARIS 3273-98

Monsieur DENIS Oc.

Trésorier de la Boulangerie
Cooperative

de

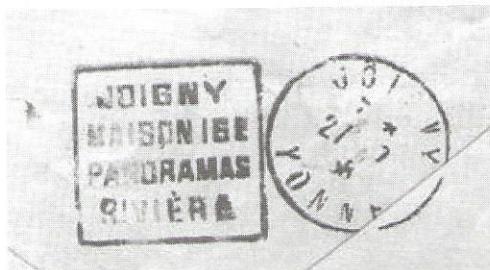
PREGY / VRIN

(Yonne)

Pour ces trois lettres les timbres sont au type Marianne de Gandon à 15F, tarif de la lettre simple du 05/01/1945. Elles rappellent la mémoire de quelques magasins et artisans de notre cité

Daguin en cachet d'arrivée

L'utilisation en « cachet d'arrivée » est possible. En voici deux exemples.



Premier exemple avec une Daguin à texte en arrivée.

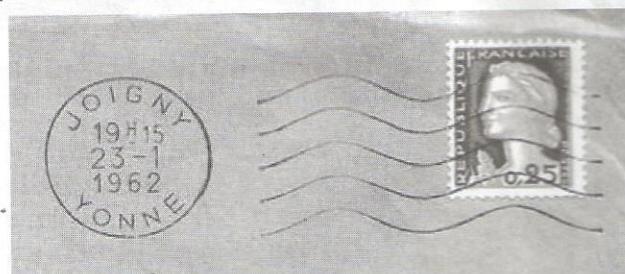
Cette lettre envoyée d'Auxerre à Joigny est affranchie avec un timbre au type Paix à 65c, partie le 26 d'Auxerre à 20h 15 elle est arrivée le lendemain à Joigny.



Cette lettre envoyée d'Auxerre à Joigny est affranchie de deux timbres au type Paix à 50c tarif de la lettre simple du 31/11/1935, partie le 22 à 19h d'Auxerre elle est arrivée le 23 à 8h à Joigny.



La machine à oblitérer qui prit la suite des machines Daguin à Joigny :



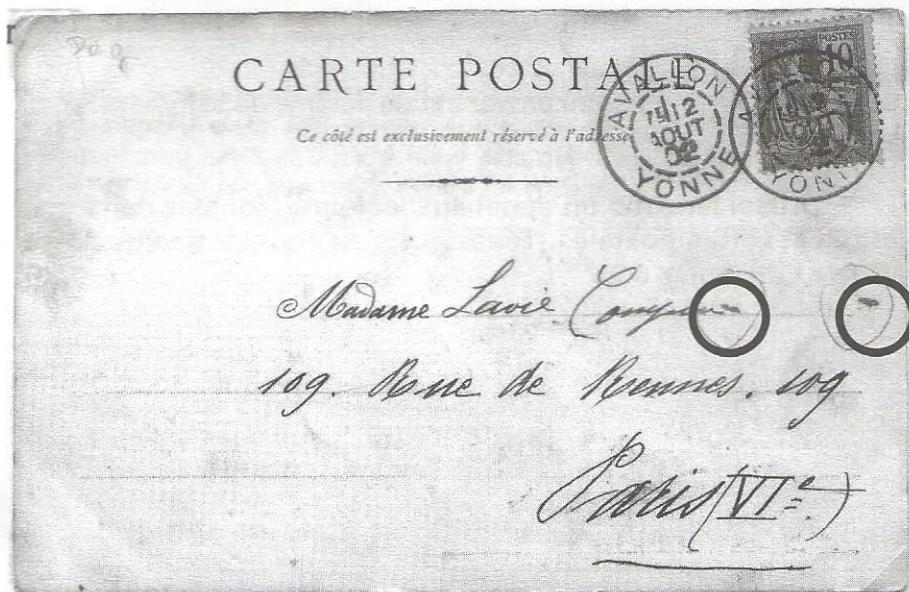
Flamme ondulée de machine SECAPO

Autant les machines

Daguin conviennent aux bureaux de petite et moyenne importance, autant elles s'avèrent inadaptées dans ceux où le flux du courrier est considérable. Avec l'apparition de nouvelles machines entièrement mécaniques cette fois, plus performantes, elles deviennent obsolètes et disparaissent peu à peu des bureaux importants. A Joigny la première machine connue qui la remplaça fut une machine SECAP dont voici un exemple de flamme dite ondulée.

Daguin borgne : l'exemple d'Avallon

Dès le début de l'exploitation de la machine Daguin, dans certains bureaux, par commodité d'emploi, l'empreinte fut réduite à un seul bloc dateur avec alors, sur les plis concernés, la trace du piston toucheur du bloc non utilisé (à ne pas confondre avec un point lié à l'utilisation d'un simple cachet manuel). Cette marque est souvent faible et partielle mais lorsqu'elle est double, le doute n'est pas permis. On parle alors de Daguin borgne (ou de Daguin isolée, solo ou mono).



Ces empreintes ne sont pas connues pour Joigny mais en voici provenant d'Avallon (elles sont entourées d'un cercle noir).

De même, l'utilisation en cachet d'arrivée est aussi possible. Parfois elle comporte alors deux dates : celle de réception et celle de distribution.



Ne pas en avoir rencontré provenant de Joigny, ne signifie pas qu'il n'en existe pas !

Aussi lançons un appel aux lecteurs : fouillez dans vos vieilles lettres et cartes postales. Tenez nous au courant de vos découvertes afin de compléter cette étude.

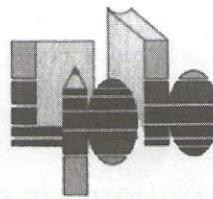
SA JEANDOT 
Pneus

MAISON FONDÉE EN 1924

Rue des Prés Sergents - 89303 JOIGNY

03 86 62 18 84 - Fax 03 86 62 50 18

Ouvert le lundi 14 h à 18 h
 du mardi au vendredi inclus
 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
 samedi 8 h à 12 h

librairie papeterie berger

7, quai ragobert 89300 joigny

Tél. 03.86.62.14.56 - Fax. 03.86.91.74.24

GITEM
QUENTIN

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER

Tél. : 03 86 62 50 71 Parc Commercial de la Petite Ile
 Fax : 03 86 91 45 83 rue des Entrepreneurs - 89300 JOIGNY

Agence FAVART sarl

FNAIM
 6, quai Ragobert
 89300 JOIGNY
 03 86 62 15 72
 FAX 03 86 62 15 62
www.agencefavart.com

ACHAT - VENTE - EXPERTISE - LOCATION

Services Funéraires

FEUNERIS **COURTAT**
 Marbrerie

Pompes Funèbres

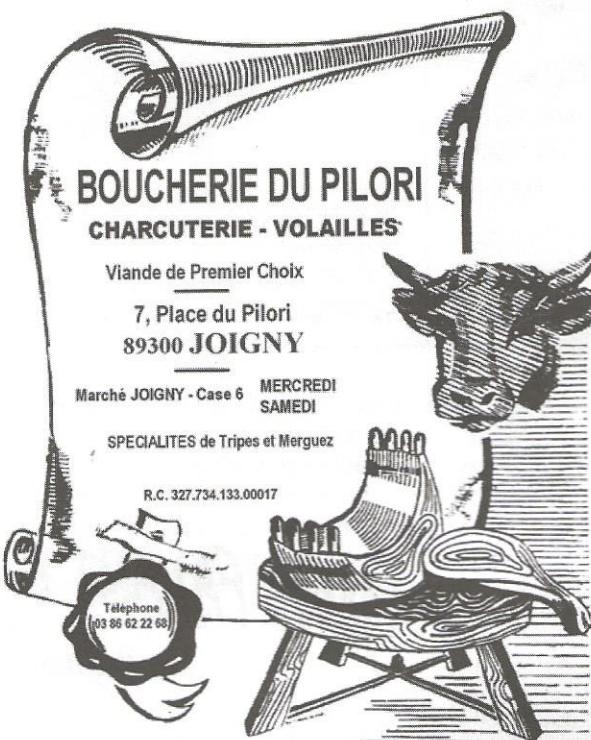
Chambre Funéraires - Crématorium

Contrats obsèques

MIGENNES
 Place du Marché
 Tél. : 03 86 80 45 99

JOIGNY
 3, bd Lesire Lacam
 Tél. : 03 86 62 32 13

H **Maison HOUËL sarl**
 Pâtissier - Boulanger
JOIGNY
 Tél. 03 86 62 19 01



BOUCHERIE DU PILORI

CHARCUTERIE - VOLAILLES

Viande de Premier Choix

7, Place du Pilori
89300 JOIGNY

Marché JOIGNY - Case 6 MERCREDI
SAMEDI

SPECIALITES de Tripes et Merguez

R.C. 327.734.133.00017

LIVRAISON A DOMICILE

Électricité Générale - Installation - Dépannage

Mise en conformité - Chauffage - Automatisme

Jean GUIMIOT

18, Avenue Roger Varrey - 89300 JOIGNY
Tél-Fax 03.86.62.43.97 - Portable 06.15.16.72.74